

Si nous ne pouvons pas nous approvisionner, comme d'habitude, en Arabie Saoudite ou dans d'autres pays, nous avons d'autres possibilités, car j'ai entendu certains propos du ministre qui sont de nature à nous rassurer. Il connaît peut-être d'autres sources d'approvisionnement. Nous sommes heureux qu'il puisse compter de telles sources, et nous espérons qu'il en trouvera.

Je suis heureux que ce débat ait lieu, non pas pour attribuer tous les torts au gouvernement fédéral, car nous avons tous eu les nôtres, au Québec comme ailleurs. Nous n'avons pas encore appris que gouverner c'est prévoir, et j'espère que le ministre essaiera de nous accommoder de son mieux pour que, cet hiver, le gouvernement central de concert avec celui du Québec, prennent des décisions, non pas de mettre tous leurs œufs dans le même panier, mais d'assurer un approvisionnement qui éliminera les conflits.

Je pense que la meilleure protection, c'est encore notre propre pays qui peu nous l'assurer. Je crois qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, et si toutes les provinces de l'Est, y compris le Québec, peuvent profiter de l'avantage de posséder du gaz, nous devons cesser de compter sur les autres pour nous procurer notre besoin quotidien.

● (2050)

[Traduction]

L'hon. Donald S. Macdonald (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, mon intervention sur la motion de ce soir suivra le plan général de la motion elle-même, c'est-à-dire que je parlerai tout d'abord de la question des approvisionnements qui doivent satisfaire les besoins de l'est du Canada; je parlerai ensuite des possibilités d'interruption ainsi que des mesures qui ont été ou qui seront prises pendant les 45 prochains jours afin de répondre à la demande du marché de l'est du Canada.

En deuxième lieu, j'aimerais énoncer les mesures que nous aurions à proposer si en fait les menaces d'interruptions auxquelles nous sommes exposés ne sont encore que des menaces et non pas des réalités à l'heure actuelle se concrétisaient et, en troisième lieu je parlerai du mode de rationnement que nous envisagerions si l'interruption devait se réaliser en fait et si par la suite le rationnement des approvisionnements devenait essentiel.

J'ai l'intention de parler ensuite de l'interruption des approvisionnements d'outre-mer dans l'est du Canada et probablement la meilleure façon de débiter est de lire le communiqué publié par l'Organisation des pays arabes exportateurs de pétrole émanant du Caire en date du 4 novembre 1973, car il serait peut-être utile de le consigner au compte rendu. Le voici:

Les ministres de qui relèvent les hydrocarbures dans les pays arabes se sont réunis une deuxième fois à Koweït les 4 et 5 novembre 1973 et ont étudié comment leur première décision avait été appliquée et quels avaient été les résultats. Ils ont pris la décision suivante:

1. La réduction globale de production qu'opérera chaque pays arabe appliquant la décision sera de 25 p. 100 de la production du mois de septembre, y compris les quantités déduites par suite de la suppression des approvisionnements de pétrole aux marchés américain et néerlandais. Après quoi, la réduction en décembre représenta 5 p. 100 de la production de novembre. Cette réduction ne touchera pas la part que chaque pays ami a importée des pays arabes exportateurs de pétrole durant les neuf premiers mois de l'année courante.

2. Le ministre de l'Énergie de l'Algérie ainsi que le ministre des hydrocarbures de l'Arabie Saoudite seront dépêchés dans les capitales occidentales pour expliquer l'opinion arabe concernant

### *Pétrole et gaz*

la décision au sujet du pétrole prise lors des deux réunions tenues par les ministres des hydrocarbures des États arabes.

Pour résumer la position actuelle des pays arabes eu égard au pétrole, telle que nous la décrivait nos représentants à l'étranger et mon collègue le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Sharp), ils ont réparti leurs clients en trois catégories: premièrement, les pays amis qui comprennent le Royaume-Uni, la France et certains autres pays qui ne subiront aucune réduction de leurs approvisionnements par rapport aux fournitures des trois premiers mois de cette année; deuxièmement, les pays neutres dont le Canada qui ne subiront aucune réduction contrairement aux pays dits ennemis que porte la troisième liste, tels que les États-Unis et les Pays-Bas.

Les pays dits neutres recevront une part équitable de la production pétrolière réduite. La mesure dans laquelle la production sera réduite dépend de différentes variables impossibles à déterminer actuellement, telles que les proportions dans lesquelles cette réduction affectera les États-Unis et les Pays-Bas, le nombre de pays qui seront ajoutés à la liste des pays amis et auront donc droit à la production réduite et le nombre de pays neutres.

Ainsi, à l'heure actuelle, il est impossible de connaître dans quelle mesure les approvisionnements d'un pays neutre seront réduits sauf que nous savons à quoi peuvent s'attendre les pays dits ennemis, soit les États-Unis et les Pays-Bas, jusqu'à ce que le différend entre les pays arabes et Israël soit résolu ou jusqu'au moment où les pays arabes cesseront d'interrompre les fournitures de pétrole de ces deux pays.

La première chose à considérer est que, bien qu'il soit difficile sur la base de ces renseignements d'avoir une connaissance exacte des quantités, nous connaissons au moins l'importance des fournitures arabes et donc à combien s'élèvera en novembre la réduction de 25 p. 100. La réduction de 25 p. 100 annoncée d'abord pour novembre, et qui doit être suivie d'une autre baisse de 5 p. 100 par mois jusqu'à la fin de l'hiver prochain, représente en moyenne environ 21 p. 100 des exportations mondiales de pétrole brut vers les pays consommateurs.

Si l'on envisage nos propres approvisionnements de pétrole brut et de mazout, c'est-à-dire nos approvisionnements intérieurs, le 1<sup>er</sup> octobre, on prévoit que la perte de mazout dans l'est du Canada sera légèrement inférieure à 10 p. 100 de la demande prévue pour cette période. On pourrait dire à mon avis que, même avant la guerre entre Israël et les pays arabes, il y a eu une rupture de notre système privé d'approvisionnement qui était jusque-là entre les mains de sociétés privées de l'est du Canada. En fait, au cours de l'été, le gouvernement s'est appliqué à essayer de dépanner ce système.

Il est juste, je pense, de signaler que le marché de l'Est était partiellement alimenté par des fournisseurs étrangers. Le gros des approvisionnements arrivait aux raffineries de l'est du Canada qui raffinaient soit du pétrole brut de l'Ouest canadien à l'ouest de la ligne de la vallée de l'Outaouais, dans des centres comme Sarnia et Toronto, soit le pétrole qui arrivait d'outre-mer, à l'est de cette même ligne. Il y avait, cependant, une très forte concurrence dans le secteur de l'huile à chauffage, de l'essence et d'autres produits raffinés qui entraient sur le marché venant d'outre-mer surtout sous forme d'essence à l'est de la ligne de la vallée de l'Outaouais et sous forme d'huile à chauffage à l'est comme à l'ouest de cette ligne de démarcation.